452 SÉNAT

L'honorable M. DANDURAND: Et l'administration fédérale aura peut-être l'avantage de pouvoir réfléchir sérieusement.

Le très honorable M. MEIGHEN: Non, le bill ne donne pas au gouvernement fédéral l'occasion de changer d'avis; le gouvernement n'a pas demandé cela.

Le très honorable M. GRAHAM: Il n'a pas encore réfléchi sérieusement.

(La motion est adoptée.)

TROISIÈME LECTURE

Le très honorable M. MEIGHEN proposela 3e lecture du bill ainsi modifié.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 3e fois, puis adopté.)

BILL DE LA RADIODIFFUSION RAPPORT DU COMITÉ SUR LE MESSAGE DES COMMUNES

Le très honorable M. GRAHAM dépose le rapport du comité permanent de la banque et du commerce sur le message reçu de la Chambre des communes refusant d'adopter la modification apportée par le Sénat au bill 99, Loi concernant la radiodiffusion, et il en propose l'adoption.

Le très honorable M. MEIGHEN: Honorables sénateurs, le comité recommande maintenant ce que nous prévoyions hier. Je ne reviendrai pas au fond de la question que

j'ai déja traité.

Après s'être rendu compte des véritables intentions de l'autre Chambre, qui sont évidemment celles de l'administration, le Sénat ne s'est pas opposé à la ligne de conduite adoptée. Dans ce cas-ci comme dans tout autre, lorsque nous avons eu des raisons suffisantes pour différer d'avis sur le principe d'un bill provenant de l'autre Chambre, même si ce bill était une mesure ministérielle, le Sénat n'a pas hésité à résister, à rejeter ou à modifier telles mesures, s'il le jugeait à propos.

A ce sujet, les circonstances me font un devoir de dire que les pouvoirs et prérogatives du Sénat concernant la modification ou le rejet de toute mesure qui vient de l'autre Chambre, sauf peut-être celles qui comportent taxation, sont étendus et complets et nullement subordonnés au fait que la mesure énonce une politique de la Chambre des communes ou de l'administration. Le principe découle de notre constitution. Sauf le cas que j'ai mentionné, nous avons des pouvoirs correspondants et tout à fait égaux et séparés de ceux de l'autre Chambre.

L'honorable M. DANDURAND: Je crois nécessaire de dire un mot. Le très honorable

Le très hon. M. MEIGHEN.

collègue vient d'exprimer l'attitude du Sénat d'aujourd'hui aussi bien que du Sénat d'autrefois. Cette attitude fut clairement établie par une résolution adoptée à l'unanimité, laquelle émanait d'un comité présidé par feu le sénateur W. B. Ross, de Halifax.

(La motion est adoptée.)

MESSAGE AUX COMMUNES

Le très honorable M. MEIGHEN: Je propose:

Que soit transmis à la Chambre des Communes un message par lequel le Sénat renvoie à cette Chambre le bill (99) intitulé: "Loi concernant la radiodiffusion" et l'informe que le Sénat n'insiste pas sur son amendement du 26 juin 1935, mais y a substitué un autre amendement auquel le Sénat sollicite l'agrément de la Chambre des communes.

L'honorable M. PARENT: Le très honorable collègue me dira-t-il si une conférence a été tenue entre les deux Chambres relativement à cet amendement?

Le très honorable M. MEIGHEN: Non. Nous n'en sommes pas encore au point où il faudrait une conférence par suite de divergence d'opinion, et je ne prévois pas qu'elle devienne nécessaire. Le Sénat s'étant assuré des intentions de l'administration, lesquelles n'étaient pas du tout énoncées au bill tel que nous l'avons reçu, ne s'y oppose pas; il est prêt à les accepter.

(La motion est adoptée.)

BILL SUR LA COMMISSION FÉDÉRALE DU COMMERCE ET DE L'IN-DUSTRIE

RAPPORT DU COMITÉ

Le très honorable M. GRAHAM dépose le rapport du comité permanent de la banque et du commerce sur le bill 86, Loi établissant une loi fédérale du commerce et de l'industrie.

Le très honorable M. MEIGHEN: Honorables sénateurs, la mesure qui nous revient du comité est grosse de conséquences. S'il eût été possible, le comité aurait préféré consacrer des jours plutôt que des heures à un examen critique et à fond de chaque anticle et de chaque principe compris au bill. Je ne trouve pas à redire parce que la mesure nous arrive maintenant. Nous ne sommes pas restés inactifs au cours des semaines qui viennent de s'écouler, et je sais qu'il est pratiquement impossible à une administration d'avancer sa législation suffisamment pour empêcher certain encombrement à la fin de la session. Ces choses dépassent le Gouvernement; elles dépendent entièrement du jeu de certains facteurs surtout à l'autre Chambre.